

Offres d'emplois

Consultation de l'offre d'emploi numéro: SUM-19-CONC-451020-79315

[Postuler maintenant](#)
Description

Titre d'emploi	Ingénieur ou ingénieure – Gestion des actifs routiers et cyclables
Organisation	Service de l'urbanisme et de la mobilité / Direction de la mobilité / Division gestion des actifs routiers et cyclables
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi permanent
Période d'inscription	Du 15 au 29 octobre 2019
Salaire	

Groupe de traitement 11-02

Minimum 60 834 \$ - **Maximum** 98 725 \$

Échelle salariale 2017. Celle-ci sera mise à jour pour les années subséquentes lors du renouvellement de la convention collective.

Catégorie d'emploi

Ingénieur ou ingénieure, arpenteur ou arpenteure-géomètre, chimiste et vétérinaire

* Par définition, l'ingénieur, l'arpenteur-géomètre, le chimiste et le vétérinaire est un employé de la Ville couvert par la convention collective des scientifiques à pratique exclusive.

Description

La Division de la gestion des actifs routiers et cyclables de la Direction de la mobilité a pour mission de planifier la réhabilitation et le maintien des actifs du réseau artériel (chaussée, trottoirs, voies cyclables, structures et éclairage) au niveau des services établis, par l'application judicieuse des meilleures techniques d'intervention tout au long du cycle de vie des différents actifs.

Vos défis

Au sein d'une équipe composée d'une vingtaine d'ingénieurs, de professionnels et de techniciens, vous planifiez, en collaboration avec les membres de votre unité, les projets de réhabilitation du réseau routier artériel et contribuez également à optimiser le rendement des investissements par une coordination optimale des programmes et des projets qui vous sont confiés. L'équipe est également impliquée dans les mandats d'auscultation des actifs de chaussées, trottoirs et voies cyclables permettant de dresser leur bilan de condition et d'élaborer des stratégies de remise à niveau appropriées.

Vos principales responsabilités

Relevant du chef de division de la gestion d'actifs, vous êtes appelé à :

- préparer les devis pour l'auscultation des actifs de chaussées, trottoirs et voies cyclables et assurer le suivi des mandats confiés en services professionnels ;
- procéder à la compilation des bilans de condition et développer des stratégies de remise à niveau en fonction des budgets disponibles ;
- élaborer les programmes de réfection routière (PRR) ainsi que les activités de maintien des chaussées des rues artérielles ;
- effectuer l'estimation préliminaire des projets en respectant les budgets alloués à chaque arrondissement et réaliser l'intégration d'avant-projet avec tous les intervenants incluant ceux de l'externe ;
- coordonner avec le laboratoire l'analyse de la condition des chaussées afin de déterminer le type d'intervention approprié et effectuer le suivi des projets auprès des responsables de la conception et de la réalisation des travaux afin de s'assurer du respect de l'échéancier et du budget établis ;
- effectuer une reddition de compte de l'ensemble des travaux réalisés annuellement pour les actifs présents sur le territoire de la Ville de Montréal ;
- réaliser des analyses, rédiger des rapports et élaborer des présentations.

Cinq (5) raisons pour joindre la Ville de Montréal

1. Des défis d'envergure
2. Une carrière au service des citoyens
3. Une rémunération concurrentielle
4. La conciliation travail - vie personnelle
5. Un environnement de choix

Exigences

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en génie civil, génie de la construction ou autre domaine pertinent.

Expérience

Posséder quatre (4) années d'expérience dans le domaine du génie civil et, plus précisément dans un ou des postes impliquant des responsabilités significatives en lien avec la gestion des actifs routiers et l'élaboration de projets de réfection d'infrastructures routières.

Remarque : votre curriculum vitae doit inclure la liste de vos principaux projets ainsi que la nature de vos responsabilités (ingénieur junior, ingénieur de projet, chargé de projet, adjoint au surveillant, etc.) et de vos contributions dans ces projets (ex. : études d'avant-projet, analyses, conception, encadrement des ressources internes et externes, surveillance, etc.).

Condition d'admissibilité

Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec et être inscrit sur le tableau de l'Ordre à titre d'ingénieur (joindre la photocopie de votre permis).

Avis aux candidats à la profession d'ingénieur (CPI) ou ingénieur junior

Dans l'éventualité où le nombre de candidats admissibles serait limité (bassin restreint), les candidatures des ingénieurs juniors ou candidats à la profession d'ingénieur pourront être considérées s'ils fournissent la preuve de leur inscription à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).

Connaissances particulières pratiques acquises par l'expérience

- Principes de gestion des actifs
- Analyses économiques sur le cycle de vie
- Indicateurs de condition des chaussées
- Mécanique des chaussées
- Comportement des matériaux

Atouts

- Méthodes d'auscultation des actifs routiers et cyclables
- Connaissances en géomatique et bases de données

Remarques

La liste d'éligibilité issue de cet affichage servira à combler tous les postes de cette fonction dans la Division Gestion des actifs routiers et cyclables, à la Direction de la mobilité, au sein du Service de l'urbanisme et de la mobilité, dont les exigences sont les mêmes ou similaires.

Lieu : 801, rue Brennan, H3C 0G4

Horaire : selon les modalités prévues à la convention collective.

Le processus d'évaluation compte une seule étape (entrevue d'évaluation), laquelle est éliminatoire. Les compétences évaluées en entrevue sont : connaissance du domaine d'expertise, sens de l'organisation, rôle-conseil et communication interpersonnelle.

À moins d'avis contraire, les entrevues se dérouleront à compter du 11 novembre 2019.

La Ville de Montréal remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais communiquera **uniquement** qu'avec celles dont la candidature est retenue.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des documents soumis au moment de la postulation. Le choix des candidat(e)s à rencontrer en entrevue est établi conformément aux dispositions de la convention collective des scientifiques à pratique exclusive.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet affichage, n'hésitez pas à communiquer avec Marianne Racine-Laberge, agente-conseil, recherche de talents et dotation.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne, rubriques « statut » et « motif ».

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

Postuler maintenant

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.